



## **Ressources Géoméga inc.**

États financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 mai 2024 et 2023

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Ressources Géoméga Inc.,

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Ressources Géoméga Inc. et de sa filiale (la « Société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 mai 2024 et 2023, et les états consolidés du résultat net et des autres éléments du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société aux 31 mai 2024 et 2023 ainsi que de ses résultats financiers consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à nos audits des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne nos audits des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours des audits, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de nos audits.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, d'une part, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance et, d'autre part, les sauvegardes mises en place, le cas échéant.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Anand Beejan.

Ottawa (Ontario)  
21 août 2024

*MNP LLP*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

# Ressources Géoméga inc.

## États consolidés de la situation financière

Pour les exercices terminés le 31 mai 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

|  | Note | Au<br>31 mai<br>2024<br>\$ | Au<br>31 mai<br>2023<br>\$ |
|--|------|----------------------------|----------------------------|
| <b>Actif</b>   |      |                            |                            |
| <b>Actif courant</b>                                       |      |                            |                            |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                    | 5    | 2 051 333                  | 3 799 111                  |
| Comptes débiteurs  | 8    | 814 413                    | 594 963                    |
| Crédits d'impôt et subventions gouvernementales à recevoir | 9    | 1 224 420                  | 453 376                    |
| Placements   | 6    | 22 000                     | 522 000                    |
| Placement dans une société cotée                           | 7    | 74 665                     | 67 574                     |
| Frais payés d'avance et autres                             | 10   | 331 227                    | 56 051                     |
| Inventaires  |      | 21 759                     | 18 561                     |
| <b>Actif courant</b>                                       |      | <b>4 539 817</b>           | <b>5 511 636</b>           |
| <b>Actif non courant</b>                                   |      |                            |                            |
| Placement dans une entreprise associée                     | 11   | 421 429                    | 842 857                    |
| Dépôt sur immobilisations corporelles                      |      | 191 602                    | 283 559                    |
| Immobilisations corporelles                                | 12   | 753 674                    | 427 893                    |
| Actifs au titre de droits d'utilisation                    | 13   | 2 011 755                  | 2 298 752                  |
| <b>Actif non courant</b>                                   |      | <b>3 378 460</b>           | <b>3 853 061</b>           |
| <b>Total de l'actif</b>                                    |      | <b>7 918 277</b>           | <b>9 364 697</b>           |
| <b>Passif</b>  |      |                            |                            |
| <b>Passif courant</b>                                      |      |                            |                            |
| Créditeurs et frais courus                                 |      | 801 124                    | 626 007                    |
| Revenus différés   |      | 217 297                    | 338 668                    |
| Subventions différées                                      | 14   | 1 051 542                  | 680 650                    |
| Partie courante de la dette à long terme                   | 16   | -                          | 76 809                     |
| Partie courante des obligations locatives                  | 15   | 18 343                     | 74 646                     |
| <b>Total du passif courant</b>                             |      | <b>2 088 306</b>           | <b>1 796 780</b>           |
| <b>Passif non courant</b>                                  |      |                            |                            |
| Obligations locatives                                      | 15   | 2 222 485                  | 2 289 819                  |
| <b>Passif non courant</b>                                  |      | <b>2 222 485</b>           | <b>2 289 819</b>           |
| <b>Total du passif</b>                                     |      | <b>4 310 791</b>           | <b>4 086 599</b>           |
| <b>Capitaux propres</b>                                    |      |                            |                            |
| Capital-actions  | 17   | 38 778 372                 | 38 515 697                 |
| Options d'achat d'actions                                  | 18   | 990 705                    | 1 152 537                  |
| Surplus d'apport   |      | 4 775 095                  | 4 524 149                  |
| Déficit  |      | (40 936 686)               | (38 914 285)               |
| <b>Capitaux propres</b>                                    |      | <b>3 607 486</b>           | <b>5 278 098</b>           |
| <b>Total du passif et des capitaux propres</b>             |      | <b>7 918 277</b>           | <b>9 364 697</b>           |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

### Au nom du conseil d'administration

(s) Kiril Mugerman

Kiril Mugerman  
Administrateur

(s) Gilles Gingras

Gilles Gingras  
Administrateur

# Ressources Géoméga inc.

## États consolidés des pertes et des pertes globales

Pour les exercices terminés le 31 mai 2024 et 2023

(en dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions ordinaires)

|   | Note | 2024               | 2023               |
|---|------|--------------------|--------------------|
|   |      | \$                 | \$                 |
| <b>Charges opérationnelles</b>  |      |                    |                    |
| Dépenses d'exploration et d'évaluation, nettes des crédits d'impôt                        | 22   | 297 436            | 72 728             |
| Dépenses de recherche et développement, nettes des crédits d'impôt                        | 23   | 2 319 901          | 1 209 168          |
| Salaires, avantages sociaux et rémunération à base d'actions                              | 21   | 547 966            | 281 910            |
| Déplacements, conventions et relations avec les investisseurs                             |      | 113 191            | 227 461            |
| Honoraires professionnels   |      | 140 329            | 139 234            |
| Administration  |      | 92 755             | 66 739             |
| Frais fiduciaires et d'enregistrement   |      | 62 348             | 61 230             |
| Loyer   |      | 92 971             | 123 020            |
| Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation                                 | 13   | 181 614            | 94 305             |
| Assurances, taxes et permis   |      | 34 140             | 23 929             |
| Subventions gouvernementales sur les dépenses d'opération                                 |      | (1 768 247)        | (642 345)          |
| <b>Perte opérationnelle</b>   |      | <b>(2 114 404)</b> | <b>(1 657 379)</b> |
| <b>Autres gains (pertes)</b>  |      |                    |                    |
| Revenus de recherche  |      | 464 188            | 598 470            |
| Revenus d'intérêts  |      | 120 555            | 105 685            |
| Charges financières   |      | (295 101)          | (72 298)           |
| Gain (perte) de change  |      | (10 383)           | 10 463             |
| Revenus d'options sur les actifs d'exploration et évaluation                              |      | 162 399            | 136 833            |
| Perte sur disposition d'immobilisations corporelles                                       |      | (56 581)           | -                  |
| Gain net sur le règlement d'un contrat de location  |      | 171 242            | -                  |
| Plus-value (moins-value) latente sur variation des investissements dans une société cotée | 12   | (42 888)           | 6 545              |
| Quote-part de la perte d'une entreprise associée  |      | (74 535)           | (193 787)          |
| Perte nette à la suite de la dilution du placement dans une entreprise associée           | 11   | -                  | (19 041)           |
| Dépréciation d'une participation dans une entreprise associée                             | 11   | (346 893)          | (316 363)          |
|   | 11   | <b>92 003</b>      | <b>256 507</b>     |
| <b>Perte nette et globale</b>   |      | <b>(2 022 401)</b> | <b>(1 400 872)</b> |
| Perte de base et diluée par action  |      | (0.014)            | (0.010)            |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué                            |      | <b>142 630 824</b> | <b>141 638 705</b> |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# Ressources Géoméga inc.

## États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés le 31 mai 2024 et 2023

(en dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions ordinaires)

|                                      | Note | Nombre<br>d'actions en<br>circulation | Capital-<br>actions<br>\$ | Options<br>d'achat<br>d'actions<br>\$ | Surplus<br>d'apport<br>\$ | Déficit<br>\$ | Total des<br>capitaux<br>propres<br>\$ |
|--------------------------------------|------|---------------------------------------|---------------------------|---------------------------------------|---------------------------|---------------|--|
| <b>Solde au 31 mai 2023</b>          |      | 141 826 521                           | 38 515 697                | 1 152 537                             | 4 524 149                 | (38 914 285)  | 5 278 098                              |
| Perte nette et globale               |      | -                                     | -                         | -                                     | -                         | (2 022 401)   | (2 022 401)                            |
| Exercice d'options d'achat d'actions |      | 1 575 000                             | 262 675                   | (99 300)                              | -                         | -             | 163 375                                |
| Options d'achat d'actions expirées   |      | -                                     | -                         | (250 946)                             | 250 946                   | -             | -                                      |
| Rémunération à base d'actions        | 18   | -                                     | -                         | 188 414                               | -                         | -             | 188 414                                |
| <b>Solde au 31 mai 2024</b>          |      | 143 401 521                           | 38 778 372                | 990 705                               | 4 775 095                 | (40 936 686)  | 3 607 486                              |

|                                      | Note | Nombre<br>d'actions en<br>circulation | Capital-<br>actions<br>\$ | Options<br>d'achat<br>d'actions<br>\$ | Surplus<br>d'apport<br>\$ | Déficit<br>\$ | Total des<br>capitaux<br>propres<br>\$ |
|--------------------------------------|------|---------------------------------------|---------------------------|---------------------------------------|---------------------------|---------------|--|
| <b>Solde au 31 mai 2022</b>          |      | 141 369 521                           | 38 435 625                | 1 097 085                             | 4 424 649                 | (37 513 413)  | 6 443 946                              |
| Perte nette et perte globale         |      | -                                     | -                         | -                                     | -                         | (1 400 872)   | (1 400 872)                            |
| Exercice d'options d'achat d'actions |      | 457 000                               | 80 072                    | (30 362)                              | -                         | -             | 49 710                                 |
| Options d'achat d'actions expirées   |      | -                                     | -                         | (72 023)                              | 72 023                    | -             | -                                      |
| Exercice de bons de souscription     |      | -                                     | -                         | (27 477)                              | 27 477                    | -             | -                                      |
| Rémunération à base d'actions        | 18   | -                                     | -                         | 185 314                               | -                         | -             | 185 314                                |
| <b>Solde au 31 mai 2023</b>          |      | 141 826 521                           | 38 515 697                | 1 152 537                             | 4 524 149                 | (38 914 285)  | 5 278 098                              |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# Ressources Géoméga inc.

## Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

|  | Note | 2024               | 2023               |
|--|------|--------------------|--------------------|
|  |      | \$                 | \$                 |
| <b>Activités d'exploitation</b>  |      |                    |                    |
| Perte nette et globale   |      | (2 022 401)        | (1 400 872)        |
| Ajustements pour:  |      |                    |                    |
| Rémunération à base d'actions  |      | 188 414            | 185 314            |
| (Gain) perte de change non réalisé   |      | (196)              | 6 237              |
| Amortissement des immobilisations corporelles  |      | 241 787            | 34 111             |
| Perte sur disposition d'immobilisations corporelles  |      | 56 581             | -                  |
| Dépréciation d'immobilisations corporelles   |      | 223 679            | -                  |
| Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation  |      | 181 614            | 94 305             |
| Charges financières pour la désactualisation de la dette à long terme                            |      | 3 191              | 5 178              |
| Gain sur disposition d'immobilisations corporelles   |      | (49 783)           | (136 833)          |
| Moins-value (plus-value) sur variation des investissements dans une société cotée                |      | 42 888             | (6 545)            |
| Dépréciation d'une participation dans une entreprise associée                                    |      | 346 893            | 316 363            |
| Quote-part de la perte d'une entreprise associée   | 11   | 74 535             | 193 787            |
| Perte nette à la suite de la dilution du placement dans une entreprise associée                  | 11   | -                  | 19 041             |
| Gain net sur le règlement d'un contrat de location   |      | (171 242)          | -                  |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement   | 27   | (331 189)          | 252 309            |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>                                     |      | <b>(1 215 229)</b> | <b>(437 605)</b>   |
| <b>Activités d'investissement</b>  |      |                    |                    |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles   |      | (1 715 523)        | (610 864)          |
| Cession d'immobilisations corporelles  |      | 155 000            | -                  |
| Variation des dépôts sur immobilisations corporelles   |      | (14 054)           | (608 664)          |
| Subvention gouvernementales reçues – portion attribuable à l'achat d'immobilisations corporelles |      | 305 665            | 866 584            |
| Acquisition d'actifs au titre de droits d'utilisation  |      | -                  | (48 000)           |
| Disposition (acquisition) d'investissements à court terme  |      | 500 000            | (522 000)          |
| Produit du règlement d'un contrat de location  | 13   | 175 000            | -                  |
| Produit de disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation.                                   |      | -                  | 69 567             |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>                                    |      | <b>(593 912)</b>   | <b>(853 377)</b>   |
| <b>Activités de financement</b>  |      |                    |                    |
| Exercice d'options d'achat d'actions   |      | 163 375            | 49 710             |
| Remboursement des dettes à long-terme  |      | (80 000)           | -                  |
| Remboursement des obligations locatives  | 15   | (22 012)           | (44 519)           |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                      |      | <b>61 363</b>      | <b>5 191</b>       |
| <b>Variation nette de la trésorerie</b>  |      | <b>(1 747 778)</b> | <b>(1 285 791)</b> |
| Trésorerie – au début  |      | 3 799 111          | 5 084 902          |
| <b>Trésorerie – à la fin</b>   |      | <b>2 051 333</b>   | <b>3 799 111</b>   |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

---

#### 1. NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Ressources Géoméga Inc. (la « Société ») a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et est engagée dans l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minières au Canada. Par l'intermédiaire de sa filiale privée en propriété exclusive Innord, la Société développe également des technologies innovantes pour l'extraction et la séparation des éléments des terres rares, de métaux critiques et stratégiques de ses propriétés minières et d'autres résidus miniers et industriels, d'une manière écologiquement durable. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole GMA. L'adresse de la Société et sa principale place d'affaires sont le 75, boulevard de Mortagne, Boucherville (Québec) J4B 6Y4, Canada. Les présents états financiers consolidés audités (les « États Financiers ») ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 21 août 2024.

Les États Financiers ont été établis conformément aux principes comptables valables dans un contexte de continuité d'exploitation qui prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités. Dans son évaluation de la validité du principe de continuité d'exploitation, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivants la fin de la période de présentation. Pour l'exercice terminé le 31 mai 2024, la Société a enregistré une perte nette de 2 022 401 \$ et a accumulé un déficit de 40 936 686 \$ à cette date. Au 31 mai 2024, la Société disposait d'un fonds de roulement de 2 451 511\$.

Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons à l'avenir incluant, sans s'y limiter, le financement par actions ou par emprunts. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Cependant, compte tenu de la position de trésorerie actuelle et des entrées et sorties de trésorerie prévues au cours des douze prochains mois, la direction estime que suffisamment de liquidités seront disponibles pour financer les dépenses d'exploitation de la société au moins pour les 12 prochains mois.

#### 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents États Financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « *IFRS* ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« *IASB* »).

#### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

##### 3.1 Base d'évaluation

Les États Financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique. La Société a choisi de présenter le résultat global dans un seul état financier.

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

---

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### 3.2 Nouvelles normes comptables

Divulgaration des méthodes comptables (Amendements à IAS 1 et IFRS Practice Statement 2) – Le 12 février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 pour aider les entités à déterminer les méthodes comptables à divulguer dans les états financiers. Les amendements à IAS 1 exigent qu'une entité divulgue ses principales méthodes comptables au lieu de ses principales méthodes comptables et expliquent comment une entité peut identifier une méthode comptable importante pour produire des informations dans les états financiers au profit des principaux utilisateurs des états financiers. Les modifications s'appliquent aux périodes de déclaration annuelle ouvertes à compter du 1er janvier 2023. Il n'y a eu aucun impact significatif sur les états financiers consolidés de la Société.

Définition des estimations comptables (Amendements à IAS 8) – Le 12 février 2021, l'IASB a publié des amendements à IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs, pour aider les entités à faire la distinction entre les méthodes comptables et les estimations comptables. Les amendements introduisent une définition des « estimations comptables » et confirment qu'un changement d'estimation comptable qui résulte de nouvelles informations ou de nouveaux développements n'est pas la correction d'une erreur, tout en aidant également les entités à distinguer un changement d'estimation comptable d'un changement de Réglementation comptable. Les modifications s'appliquent aux périodes de déclaration annuelle ouvertes à compter du 1er janvier 2023. L'adoption de cette norme n'a eu aucun impact significatif sur les états financiers consolidés de la Société.

IAS 1, Présentation des états financiers (« IAS 1 »), a été modifiée en janvier 2020. L'IASB a publié des modifications à IAS 1 pour préciser les exigences de classement des passifs en passifs courants ou non courants. Les amendements clarifient la définition d'un droit de différer le règlement et précisent que les conditions qui existent à la fin de la période de reporting sont celles qui seront utilisées pour déterminer si un droit de différer le règlement d'un passif existe. Les modifications entrent en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2024. Les modifications doivent être appliquées rétrospectivement conformément à IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs. Une application anticipée est autorisée. L'implantation de ces amendements n'a eu aucun impact sur l'état de la situation financière de la Société.

En juin 2023, l'ISSB a publié la norme IFRS S1, Exigences générales en matière de divulgation d'informations financières relatives à la durabilité, qui exige qu'une entité fournisse des informations sur tous les risques et opportunités liés à la durabilité dont il est raisonnable de s'attendre à ce qu'ils aient une incidence sur les flux de trésorerie de l'entité, son accès au financement ou le coût du capital. Dans le même temps, l'ISSB a publié la norme IFRS S2, Informations relatives aux changements climatiques, qui comporte les mêmes obligations d'information que la norme IFRS S1, mais pour les risques et opportunités liés aux changements climatiques. À l'heure actuelle, les entités canadiennes ne sont pas tenues de se conformer aux normes de l'ISSB. Les autorités canadiennes, y compris le CSSB et les ACVM, décideront de l'application au Canada. La Société continuera d'évaluer l'incidence potentielle de ces deux nouvelles obligations d'information qui ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

#### 3.3 Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés conformément à la présentation de la période en cours. Les modifications suivantes ont été apportées à la période comparative des états financiers au 31 mai 2023.

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

La Société a déterminé que les honoraires de recherche précédemment comptabilisés à titre de revenus dans l'état des pertes et des pertes globales devraient être comptabilisés à titre d'autres revenus puisque ces revenus représentent des revenus accessoires servant à financer un projet de recherche et non une activité principale de la Société.

La Société a également déterminé que, pour une meilleure compréhension de ses activités, les frais précédemment comptabilisés à titre de dépenses d'exploration et d'évaluation devraient être divisés en deux catégories :

Dépenses d'exploration et d'évaluation : activités directement associées aux travaux d'exploration et aux travaux de recherche effectués spécifiquement dans le but de mettre en valeur le gisement de terres rares Montviel.

Dépenses de recherche et développement : activités de R&D pour d'autres technologies telles que le recyclage des terres rares à partir de rebuts d'aimants permanents, le traitement des résidus de bauxite, le recyclage du HCl à partir de flux de chlorures métalliques et d'autres projets de recherche non directement applicables au gisement de Montviel.

Les ajustements effectués aux états financiers du 31 mai 2023 sont les suivants :

|   | Tel que<br>présentés | Ajustements | Reclassés |
|---|----------------------|-------------|-----------|
| <b>États consolidés des pertes et des pertes globales</b>           | <b>\$</b>            | <b>\$</b>   | <b>\$</b> |
| Honoraires de recherche (classifiés comme revenus)                  | 598 470              | (598 470)   | -         |
| Revenus de recherche (classifié comme autres revenus)               | -                    | 598 470     | 598 470   |
| Dépenses d'exploration et d'évaluation, nettes des crédits d'impôts | 1 281 896            | (1 209 168) | 72 728    |
| Dépenses de recherche et développement, nettes des crédits d'impôts | -                    | 1 209 168   | 1 209 168 |

### 3.4 Mode de consolidation

Les États Financiers de la Société comprennent ses comptes et ceux de sa filiale détenue en propriété exclusive Innord inc. (« Innord »). Le contrôle s'entend du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de tirer des avantages de ses activités. La totalité des transactions, des soldes, des produits et des charges intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

### 3.5 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des États Financiers sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société et d'Innord sont le dollar canadien.

### 3.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend l'encaisse, les soldes en banque et des placements liquides à court terme dont l'échéance originale est d'au plus trois mois ou encaissables en tout temps sans pénalité.

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

---

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### 3.7 Placement dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas. Les résultats financiers du placement de la Société dans une entreprise associée sont intégrés dans les résultats de la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, le placement est initialement comptabilisé au coût, et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour tenir compte de la quote-part des résultats de l'entreprise associée revenant à la Société après la date d'acquisition. La quote-part des résultats est comptabilisée à l'état consolidé des résultats et sa quote-part des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Les gains latents résultant de transactions entre la Société et une entreprise associée sont éliminés à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise associée. Les pertes latentes sont aussi éliminées à moins que la transaction montre qu'il y ait eu perte de valeur de l'actif transféré. Les gains et les pertes liés à une dilution résultant de changements du pourcentage de participation dans une entreprise associée sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

La Société évalue à chaque date de clôture s'il existe une indication objective de perte de valeur de son placement dans une entreprise associée. S'il y a perte de valeur, la valeur comptable de la quote-part des actifs sous-jacents de l'entreprise associée qui revient à la Société est ramenée à sa valeur recouvrable estimée (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût de la cession et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est présentée à l'état consolidé des résultats.

#### 3.8 Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation (« E&E ») comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis par un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche initiale de gisements ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants.

Les dépenses d'E&E comprennent aussi les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai tel que les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Les dépenses relatives aux activités d'E&E sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Les dépenses d'E&E reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs. Les dépenses d'E&E incluent le coût pour :

- établir le volume et la teneur des gisements par des activités de forage de carottes, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement qui est classé comme étant une ressource minérale ou une réserve prouvée et probable;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement, incluant le procédé de séparation pour les propriétés minières de la Société;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Les dépenses d'E&E seront comptabilisées à l'état des résultats jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du futur développement de la propriété soient établies, et que ce développement reçoive l'approbation du conseil d'administration, à ce moment le projet minier entre en phase de développement.

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

---

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Les gains et les pertes sur cessions d'équipements E&E sont déterminés en comparant le produit à la valeur comptable de l'actif et sont enregistrés dans l'état des (pertes) résultats. Les E&E comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités connexes.

La Société a pris des mesures pour vérifier la validité des titres de propriété des biens miniers où elle mène des activités de prospection et acquiert des participations. Le tout en conformité avec les normes de l'industrie qui s'appliquent à la phase courante des travaux de prospection et d'évaluation, sans que ces mesures ne garantissent la validité des titres de propriété de la Société. Ces titres peuvent être assujettis à des accords antérieurs non enregistrés ou à des revendications des peuples autochtones, ou encore peuvent ne pas être conformes aux exigences de la réglementation.

#### 3.9 Dépenses de recherche et de développement

Les frais de recherche sont passés en charge durant l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Les frais de développement sont capitalisés lorsqu'ils répondent aux critères de capitalisation conformément à l'IAS 38 « *Immobilisations incorporelles* ».

#### 3.10 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement.

Les frais de d'entretien et réparation sont comptabilisés en charges dans l'état des résultats au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement est calculé pour amortir le coût des immobilisations corporelles, moins leur valeur résiduelle, sur leur durée de vie utile, selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous pour les grandes catégories :

|  |            |
|--|------------|
| Équipements de bureau                  | 3 ans      |
| Améliorations locatives                | 10 ans     |
| Équipements relatifs aux activités E&E | 3 ans      |
| Équipements relatifs aux activités R&D | 2 à 10 ans |

L'amortissement des immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration est passé en charges en fonction de la politique des dépenses d'E&E. Pour les immobilisations corporelles qui ne sont pas liées aux activités d'E&E, la charge d'amortissement est comptabilisée directement dans l'état des résultats.

L'amortissement d'un actif cesse lorsqu'il est classé comme étant détenu en vue de la vente (ou inclus dans un groupe destiné à être cédé qui est classé comme étant détenu en vue de la vente) ou lorsqu'il est décomptabilisé. Par conséquent, l'amortissement ne cesse pas lorsque l'actif est laissé inutilisé ou mis hors service, sauf si l'actif est entièrement amorti.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée de vie utile de chacun des actifs sont revus annuellement et ajustés si nécessaire.

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

---

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### 3.11 Contrats de location

La Société a conclu différents contrats de location. Les contrats de location sont généralement conclus pour des périodes déterminées. Les conditions de location sont négociées sur une base individuelle et contiennent un large éventail de conditions générales différentes.

Les contrats de location d'une durée supérieure à douze mois et pour des autres actifs de faible valeur sont comptabilisés comme un droit d'utilisation et un passif correspondant à la date à laquelle l'actif loué est prêt à être utilisé par la Société.

Les paiements liés aux baux à court terme et aux baux d'actifs de faible valeur sont comptabilisés linéairement en charges dans le compte de résultat.

#### 3.12 Actifs au titre de droits d'utilisation

La Société comptabilise les actifs au titre de droits d'utilisation à la date de début du contrat de location (c.-à-d. la date à laquelle le bailleur met le bien sous-jacent à sa disposition). Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminué du cumul des amortissements et ajusté pour tenir compte de toute réévaluation des obligations locatives. Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation comprend le montant des obligations locatives comptabilisées, les coûts directs initiaux engagés et les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. À moins que la Société n'ait la certitude raisonnable que la propriété du bien loué lui sera transférée à la fin de la durée du contrat de location, les actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisés sont amortis selon le mode linéaire sur la plus courte durée entre la durée d'utilité estimative du bien sous-jacent et la durée du contrat de location.

#### 3.13 Obligations locatives

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives à la valeur actualisée des paiements de loyers qui seront versés sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux ainsi que les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

Pour calculer la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Après la date de début, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'accroissement des intérêts et est diminué pour tenir compte des paiements de loyers qui ont été versés. En outre, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée s'il y a un changement, une modification de la durée du contrat de location, une modification des paiements de loyers qui sont en substance des paiements fixes ou un changement dans l'appréciation d'une option d'achat du bien sous-jacent.

La Société détermine la durée du bail comme la durée non résiliable du bail, ainsi que toutes les périodes couvertes par une option de prolongation du bail s'il est raisonnablement certain qu'elle sera exercée, ou toute période couverte par une option de résiliation du bail, s'il est raisonnablement certain de ne pas être exercé.

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

---

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### 3.14 Inventaires

L'inventaire se compose de matières premières, soit des aimants permanents à base de terres rares qui seront recyclés dans l'usine de démonstration afin d'en extraire l'oxyde de terres rares pour être ensuite revendue. L'inventaire est évalué au moindre du coût et de la valeur réalisable nette. Le coût de l'inventaire de matière première est généralement déterminé selon la méthode du coût moyen.

#### 3.15 Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable sur les dépenses d'exploration admissibles engagées et le crédit de droits remboursable pour perte en vertu de la Loi sur les impôts miniers. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'E&E engagées.

#### 3.16 Crédits d'impôt à l'investissement

Les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la Société a respecté et continuera de respecter toutes les conditions nécessaires pour obtenir ces crédits. La Société engage des dépenses de recherche et de développement qui sont admissibles à des crédits d'impôt à l'investissement. Les crédits d'impôt à l'investissement remboursables comptabilisés sont fondés sur les estimations de la direction des montants qui devraient être recouverts et sont soumis à une vérification par les autorités fiscales.

Les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés comme une réduction du coût des actifs ou des charges auxquels ils se rapportent au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'il existe une assurance raisonnable que les conditions des crédits d'impôt à l'investissement sont satisfaites.

#### 3.17 Subventions gouvernementales

La Société reçoit une aide financière au titre des programmes incitatifs du gouvernement pour la recherche et le développement. Les subventions sont initialement comptabilisées comme des subventions gouvernementales à recevoir à la juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et qu'Innord respectera les conditions liées aux subventions. Ces subventions sont reconnues comme une réduction des dépenses connexes (dans l'état de la situation financière ou l'état des (pertes) bénéfiques selon la nature des dépenses).

Les subventions sont comptabilisées au prorata des coûts totaux attendus du contrat. Tout paiement reçu avant la réalisation des travaux associés est comptabilisé en subventions différées dans l'état de la situation financière.

#### 3.18 Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation sont révisés pour dépréciation s'il y a des indications que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Si de telles indications existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer s'il y a dépréciation. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendants d'autres actifs, la Société estime le montant recouvrable du groupe d'actifs dont l'actif en question fait partie.

Le montant recouvrable d'un actif est équivalent au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle, selon un taux d'actualisation avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lequel les flux de trésorerie futurs estimatifs n'ont pas été ajustés.

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

---

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Si le montant recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est considéré inférieur à sa valeur comptable, la valeur comptable est alors réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans l'état des résultats. Lorsque qu'une perte de valeur est ultérieurement résorbée, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable estimatif révisé, mais uniquement dans la mesure où ce montant ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Un renversement est comptabilisé en réduction de la charge pour perte de valeur dans la période.

#### 3.19 Provisions, passifs et actifs éventuels

Des provisions pour frais de restauration environnementale, pour coûts de restructuration et pour les actions en justice, le cas échéant, sont comptabilisées lorsque : i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'événements passés ; ii) il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation ; et iii) le montant peut être évalué de façon fiable.

Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation de la direction sur la charge nécessaire pour régler l'obligation à la date du bilan, et sont actualisées lorsque l'impact est significatif. La hausse de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières. Des changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période où ils se produisent.

Les provisions pour coûts de restauration environnementale représentent les obligations juridiques ou implicites associées à la fermeture éventuelle des immobilisations corporelles de la Société. Ces obligations comprennent les coûts liés à la réhabilitation et au suivi des activités et du retrait des actifs corporels. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et des risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les estimations de flux de trésorerie futurs ont déjà été ajustées.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la réhabilitation des sites sont présentement négligeables, compte tenu du fait que les activités de la Société sont au stade de l'exploration et de l'évaluation. Une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de l'actif correspondant lorsqu'elle aura un engagement implicite ou juridique résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être évalué avec une fiabilité suffisante.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la Société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traitées comme des actifs éventuels. Les actifs éventuels résultent habituellement d'événements non planifiés ou imprévus qui créent la possibilité d'une entrée d'avantages économiques pour la Société. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers puisque cela peut conduire à la comptabilisation de produits qui peuvent ne jamais être réalisés.

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

---

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### 3.20 Opérations en devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle pertinente de la façon suivante : Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé alors que les charges sont converties au taux de change moyen de la période. Les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis aux taux historiques ou au taux en vigueur à la date ou ils ont été évalués à la juste valeur. Le cas échéant, les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont portés aux résultats.

#### 3.21 Actions accréditives

La Société finance certaines de ses dépenses d'exploration et d'évaluation par le biais d'émissions d'actions accréditives. La déduction des dépenses d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'une renonciation au bénéfice des investisseurs conformément aux lois fiscales en vigueur. La différence entre le montant comptabilisé en actions ordinaires et le montant que les investisseurs paient pour les actions est comptabilisée en tant que passif d'actions accréditives, lequel est renversé dans l'état des résultats en tant que recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont effectuées. Le montant comptabilisé en tant que passif d'actions accréditives représente la différence entre le cours des actions ordinaires et le montant payé par l'investisseur pour les actions accréditives, net des frais d'émission alloués.

#### 3.22 Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et sont évalués initialement à la juste valeur ajustée des coûts de transaction, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat (« JVRN ») qui sont évalués initialement à la juste valeur. L'évaluation ultérieure des actifs financiers et des passifs financiers est décrite ci-dessous.

Les actifs sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie provenant des actifs ont expiré ou ont été transférés et que la société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, acquitté, annulé ou expiré.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le montant net est déclaré dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention de régler sur une base nette ou de réaliser l'actif et régler la responsabilité simultanément.

##### a) Actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la JVRN, l'évaluation initiale comprend les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à la création d'actifs. Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis: au coût amorti ou à la juste valeur.

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

---

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### *Au coût amorti:*

Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés avec des paiements déterminés ou déterminables qui consistent exclusivement en des paiements de capital et d'intérêts détenus selon un modèle économique dont le but est de recouvrer ces montants. Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant qui devrait être reçu moins, s'il est significatif, une décote pour les ramener à leur juste valeur. Par la suite, les actifs financiers au coût amorti sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt courant, qui est diminué d'une provision pour pertes anticipées. La trésorerie et les comptes débiteurs sont classés dans cette catégorie.

#### *Actifs financiers à la juste valeur par résultat:*

Les placements en actions sont ensuite évalués à la juste valeur marchande et les variations sont comptabilisées dans la perte nette. La catégorie comprend les placements dans une société cotée. Cet instrument est évalué à la juste valeur marchande et les variations de la juste valeur marchande sont comptabilisées dans le résultat net. La juste valeur marchande est déterminée sur la base des cours de bourse.

#### **b) Passifs financiers**

##### *Au coût amorti :*

Les créiteurs et frais courus, la dette à long terme et l'obligation locative sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### **c) Dépréciation d'actifs financiers**

##### *Au coût amorti :*

La perte attendue représente l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie anticipés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par le biais d'un compte de correction de valeur. Les provisions pour les pertes anticipées sont ajustées à la hausse ou à la baisse lors des périodes ultérieures si le montant de la perte anticipée augmente ou diminue. La Société considère qu'il n'y a aucune augmentation importante du risque de crédit pour les instruments dont le risque de crédit est faible.

### 3.23 Impôt courants

La charge d'impôt pour la période comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé dans l'état des résultats, sauf s'il concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est également comptabilisé directement dans les capitaux propres. Les impôts miniers sont des impôts perçus par les provinces canadiennes sur les activités minières et sont considérés comme des impôts sur le résultat puisque ces impôts sont basés sur un pourcentage des profits miniers.

La charge d'impôt sur le résultat et d'impôt minier exigibles correspond à l'impôt qui devrait être payable ou recevable sur la perte imposable de l'exercice, en utilisant les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière dans les juridictions où la Société opère. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

---

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### 3.24 Impôts différés

La Société comptabilise l'impôt sur le résultat différé et l'impôt minier différé selon la méthode de l'actif ou du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat et d'impôt minier différés sont comptabilisés pour tenir compte des conséquences fiscales futures attribuables aux écarts temporaires entre les valeurs comptables aux états financiers des actifs et des passifs existants et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt sur le résultat différé n'est pas comptabilisé s'il découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat fiscal.

Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat et d'impôt minier différés sont calculés au moyen des taux d'imposition (et des lois) en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer au revenu imposable durant les périodes dans lesquelles les écarts temporaires devraient se résorber ou être réglés. Les actifs d'impôt sur le résultat et d'impôt minier différés sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et contre lequel les écarts temporaires pourront être utilisés.

Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat et d'impôt minier différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés sont liés à des impôts sur le résultat ou des impôts miniers qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôts différés sont comptabilisées dans l'état des résultats à titre de recouvrement d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres. Comme la direction a l'intention de réaliser la valeur comptable de ses actifs et de régler la valeur comptable de ses dettes par la vente de ses actifs d'exploration et d'évaluation, l'impôt différé y afférent a été calculé en conséquence.

#### 3.25 Bénéfice ou perte de base et dilué par action

Le bénéfice ou la perte par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour chaque période. Le bénéfice ou la perte par action de base est obtenu en divisant le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires de la Société, en tenant compte de l'impact de la prolongation des bons de souscription, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cette période.

Le bénéfice ou la perte par action diluée est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Avec la méthode du rachat d'actions, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour déterminer le bénéfice ou la perte par action diluée suppose que tout produit généré par la levée d'options d'achat d'actions, de bons de souscription et d'options de courtiers dilutifs servirait à l'achat d'actions ordinaires au prix moyen du marché pour la période.

Le calcul du bénéfice ou de la perte diluée par action suppose la conversion ou la levée seulement lorsque la conversion, la levée ou l'émission aurait un effet dilutif sur les bénéfices par action. Lorsque la Société déclare une perte, la perte diluée par action ordinaire est égale à la perte de base par action ordinaire en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions, de bons de souscription et d'options de courtiers en circulation.

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

---

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### 3.26 Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Les actions ordinaires, les options d'achat d'actions, les bons de souscription et les options de courtiers sont classés en tant que capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions, d'options d'achat d'actions, de bons de souscription et d'options de courtiers sont comptabilisés en capitaux propres comme une déduction du produit pour la période où la transaction a lieu.

#### 3.27 Émission d'unités

Le produit d'un placement d'unités est réparti entre les actions et les bons de souscription à l'aide de la méthode résiduelle.

Les frais d'émission d'actions et de bons de souscription sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus et sont portés en déduction des capitaux propres dans le déficit de l'exercice au cours duquel les actions sont émises.

#### 3.28 Rémunération à base d'actions réglée en instruments de capitaux propres

La Société offre des régimes de rémunération à base d'actions réglée en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, des dirigeants, des employés et des consultants qui y sont admissibles. Chaque attribution est considérée comme une attribution distincte avec sa propre période d'acquisition et sa propre juste valeur. La juste valeur est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Les paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres (à l'exception des options de courtiers) sont ultimement comptabilisés en tant que dépenses dans l'état des résultats et la contrepartie est créditée aux réserves dans les capitaux propres à l'état consolidé de la situation financière. La rémunération des courtiers fondée sur des actions et réglée en instruments de capitaux propres dans le cadre d'un financement en actions est comptabilisée comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est créditée aux réserves dans les capitaux propres.

Si des périodes ou des conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est répartie sur l'année d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions ou de bons de souscription qui seront acquis. Les conditions d'acquisition hors marché sont incluses dans les hypothèses sur le nombre d'instruments susceptibles de devenir exerçables. Les estimations sont ensuite révisées s'il y a indication que le nombre d'instruments qui seront acquis diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition est comptabilisé dans la période actuelle.

Toute contrepartie provenant de l'exercice d'options d'achat d'actions est créditée au capital-actions. Les dépenses cumulées résultant des options d'achat d'actions sont transférées au capital-actions lorsque les options sont exercées.

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

---

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Les dépenses reconnues pour les attributions annulées sont contrepassées. Lorsque les conditions d'une attribution réglée en actions sont modifiées, au minimum, une charge est comptabilisée comme si les conditions n'avaient pas été modifiées au cours de la période d'acquisition initiale. De plus, une charge est comptabilisée pour toute modification qui augmente la juste valeur totale de l'accord de paiement fondé sur des actions, telle qu'évaluée à la date de la modification, sur le reste de la période d'acquisition.

#### 3.29 Comptabilisation des revenus

Les revenus classés comme autres revenus proviennent de deux sources : les frais de recherche pour des travaux de recherche collaboratifs avec des tiers pour la valorisation des résidus miniers et industriels dans le secteur des métaux critiques et stratégiques et les revenus d'options sur les actifs d'exploration et d'évaluation.

- 1- Les honoraires de recherche reçus sont comptabilisés dans l'état des pertes et des pertes globales au fur et à mesure que les travaux sont exécutés, que toutes les obligations en vertu du contrat sont satisfaites et que la contrepartie correspondante est reçue ou qu'il existe une assurance raisonnable de recouvrement.

Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont reconnus au prorata des coûts totaux attendus pour le contrat. Tout paiement reçu des clients avant l'exécution des travaux est comptabilisé à titre de revenus reportés à l'état de la situation financière tandis que tout montant comptabilisé en excédent des montants facturés est comptabilisé comme travaux en cours.

Pour décrire les progrès de la Société dans le respect de ces obligations de performance et pour établir quand et dans quelle mesure les revenus peuvent être reconnus, la Société mesure ses progrès en comparant les heures réelles consacrées à ce jour au total estimé des heures de travail requises pour les projets de recherche. La base heures par heures fournit la représentation la plus fidèle du transfert de biens et de services à chaque client en raison de la capacité de la Société à faire des estimations fiables du nombre total d'heures de travail requises sur chaque projet. Aux premières étapes de certains de ces contrats, la Société n'est pas en mesure de faire une estimation fiable du résultat du projet mais espère quand même recouvrer ses coûts. La Société constate alors des revenus égaux aux coûts engagés jusqu'à ce qu'elle puisse faire une estimation fiable.

- 2- Le revenu d'option est comptabilisé lorsqu'il est reçu ou lorsqu'il existe une assurance raisonnable de recouvrement. Les actions reçues en vertu de contrats d'option sont évaluées à la juste valeur qui est déterminée aux prix du marché si les actions sont cotées sur un marché actif. Si le marché des actions n'est pas actif, la juste valeur est établie en utilisant une technique de valorisation. La juste valeur des actions ordinaires reçues a été déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes, après application des décotes pour manque de négociabilité en raison de la période de publication réglementaire.

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

---

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### 3.30 Avantages sociaux du personnel

Le coût des avantages sociaux du personnel à court terme (ceux qui sont payables dans les 12 mois suivants le service rendu tel que les congés de vacances et de maladie payés, les bonis et certains avantages non monétaires tels que les soins médicaux) est comptabilisé dans la période où le service est rendu et n'est pas actualisé.

Le coût prévu des congés payés est comptabilisé dans l'état des résultats lorsque les employés rendent des services qui augmentent leurs droits. Le coût du paiement des bonis est comptabilisé dans l'état des résultats lorsqu'il y a une obligation juridique ou implicite d'effectuer ces paiements à la suite de rendements antérieurs.

#### 3.31 Information sectorielle

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit l'exploration et évaluation et la recherche et développement liée aux métaux critiques.

### 4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, JUGEMENTS ET ERREURS

Lors de la préparation d'états financiers conformes aux principes comptables IFRS, la direction de la Société doit poser un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses concernant des événements futurs qui touchent les montants déclarés dans les états financiers et les notes y afférents. Bien que ces estimations soient basées sur les meilleures connaissances de la direction des montants, des événements et des actions, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les domaines qui nécessitent que la direction fasse des jugements, des estimations et des hypothèses importants pour la détermination des valeurs comptables comprennent, entre autres :

#### 4.1 Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie en finançant son fonds de roulement et ses activités d'exploration et d'évaluation requiert l'exercice du jugement. Les estimations et les hypothèses formulées sont revues régulièrement et reposent sur les données historiques et sur d'autres facteurs, notamment des prévisions à l'égard d'événements futurs qui sont estimées raisonnables dans les circonstances.

#### 4.2 Influence significative dans une entreprise associée

La Société a exercé un jugement important dans l'évaluation de la classification de son investissement dans Exploration Kintavar Inc. « Kintavar ». Au 31 mai 2024, la Société détenait un pourcentage de 13,11 % et a déterminé qu'elle possédait une influence notable sur Kintavar en raison d'autres facteurs qualitatifs, notamment :

- 1) Participation de 13,11 % des actions avec droit de vote
- 2) Représentation au conseil d'administration
- 3) Partage de personnel cadre
- 4) Transactions entre les sociétés

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

---

### 4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, JUGEMENTS ET ERREURS (SUITE)

#### 4.3 Impôts sur le résultat et recouvrabilité d'éventuels actifs d'impôts différés

Périodiquement, la Société évalue la probabilité qu'une partie des actifs d'impôts différés ne puisse pas être recouvrée. Une fois l'évaluation complétée, si la Société croit qu'il est probable qu'une partie des actifs d'impôts différés ne se matérialisera pas, la Société constate alors uniquement la partie résiduelle pour laquelle il est probable qu'un futur bénéfice imposable sera disponible et contre lequel les écarts temporaires pourront être utilisés. L'évaluation de la possibilité de recouvrer les actifs d'impôts différés implique une grande part de jugement de la direction. Dans la mesure où les futurs flux de trésorerie et le bénéfice imposable diffèrent sensiblement des estimations, la capacité de la Société à recouvrer les actifs d'impôts différés nets constatés à la date de l'état de la situation financière pourrait être affectée. Une grande part de jugement entre dans la détermination du recouvrement d'impôts courants, puisque la détermination d'impôts éventuels liés à certaines transactions et calculs comporte une part d'incertitude. La direction a l'intention de réaliser la valeur comptable de ses actifs et de régler la valeur comptable de ses dettes par la vente de ses propriétés d'E&E, ce qui représente un jugement important.

#### 4.4 Crédit remboursable de droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

Les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources et les crédits de droits miniers pour pertes (« les crédits d'impôt ») pour la période considérée et les périodes antérieures sont évalués au montant que la Société s'attend à recouvrer des administrations fiscales à la date de clôture. Il existe toutefois des incertitudes quant à l'interprétation des règles fiscales, de même qu'en ce qui concerne le montant et le calendrier du recouvrement de ces crédits d'impôt. Afin de déterminer si les dépenses qu'elle engage sont admissibles, la Société doit faire preuve de jugement et d'interprétation, ce qui rend le recouvrement des crédits d'impôt incertain. En conséquence, il peut y avoir une différence importante entre le montant comptabilisé au titre des crédits d'impôt à recevoir et le montant réel des crédits d'impôt reçu par suite de l'examen, par les administrations fiscales, des questions dont l'interprétation était incertaine. Advenant une telle différence, un ajustement devrait être apporté aux crédits d'impôt à recevoir et des provisions devraient potentiellement être comptabilisées pour les crédits d'impôt encaissés antérieurement par la Société. Il peut s'écouler beaucoup de temps avant que l'administration fiscale concernée fasse part de ses décisions concernant les questions liées aux crédits d'impôt. De ce fait, le délai de recouvrement des crédits d'impôt peut être long. Les crédits d'impôt que la Société s'attend à recouvrer dans un délai de plus d'un an sont classés dans les actifs non courants. Les montants comptabilisés dans les états financiers sont établis d'après les meilleures estimations de la Société et selon son meilleur jugement possible, comme il est précisé plus haut.

Toutefois, compte tenu de l'incertitude inhérente à l'obtention de l'approbation de l'administration fiscale concernée, le montant des crédits d'impôt qui sera réellement recouvré ou le montant qui devra être remboursé ainsi que le moment de ce recouvrement ou déboursé pourraient différer considérablement des estimations comptables, ce qui aurait une incidence sur la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

### 5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprend les placements suivants :

Au 31 mai 2024 :

- Dépôts à court terme totalisant 1 906 566 \$ avec des taux de 4,5% à 5,15% et des dates d'échéance allant du 13 janvier 2025 au 7 mai 2025. Les intérêts et le capital sont encaissables en tout temps sans pénalité.

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

#### 5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (SUITE)

Au 31 mai 2023:

- Dépôts à court terme totalisant 2 924 400 \$ avec des taux de 4% à 4,05% et des dates d'échéance allant du 17 janvier 2024 au 7 mars 2024. Les intérêts et le capital sont encaissables en tout temps sans pénalité.
- Investissement de 157 287 \$ US (213 957 \$ CAD) dans un compte de courtage à intérêt élevé. Les intérêts et le capital sont encaissables en tout temps.

Au 31 mai 2023, la Société avait également accès à une facilité de crédit sans intérêt de 8 ans pour 3 046 044 \$. Ce prêt n'est plus disponible depuis l'obtention d'une subvention de Next Generation Manufacturing Canada (NGen) en novembre 2023. Les limites de cumul des subventions pour ce prêt étaient trop basses, ce qui le rendait inutilisable avec les autres subventions reçues pour le projet d'usine de démonstration.

#### 6. PLACEMENTS

Les placements au 31 mai 2024 sont constitués de certificats de placements garantis non encaissables avant l'échéance. Les certificats totalisent 22 000 \$ en valeur nominale, portent intérêt à des taux de 3% et expirent le 2 octobre 2024.

#### 7. PLACEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ COTÉE

La Société détient des titres négociables. Les placements sont cotés sur un marché boursier public et évalués à la juste valeur sur la base des prix cotés sur le marché comme suit :

|  | Au<br>31 mai 2024 | Au<br>31 mai 2023 |
|--|-------------------|-------------------|
|  | \$                | \$                |
| <i>Classifié en tant qu'actif à court terme</i>            |                   |                   |
| MTM Critical Metals Limited – 2 327 273 actions ordinaires | 74 665            | 67 574            |
| <i>(666 667 au 31 mai 2023)</i>                            | 74 665            | 67 574            |
| <b>Placement dans une société cotée</b>                    | <b>74 665</b>     | <b>67 574</b>     |

#### 8. COMPTES DÉBITEURS

|                            | Au 31 mai<br>2024 | Au 31 mai<br>2023 |
|----------------------------|-------------------|-------------------|
|                            | \$                | \$                |
| Comptes à recevoir         | 44 150            | 343 010           |
| Taxes de ventes à recevoir | 356 906           | 110 293           |
| Intérêts à recevoir        | 13 972            | 43 258            |
| Autres montants à recevoir | 399 385           | 98 402            |
| <b>Comptes débiteurs</b>   | <b>814 413</b>    | <b>594 963</b>    |

**Ressources Géoméga inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
 Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

**9. CRÉDITS D'IMPÔT ET SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES À RECEVOIR**

|  | Au 31 mai<br>2024 | Au 31 mai<br>2023 |
|--|-------------------|-------------------|
|  | \$                | \$                |
| Crédits d'impôts remboursables                                     | 1 003             | 2 173             |
| Subventions gouvernementales                                       | 1 223 417         | 451 203           |
| <b>Crédits d'impôts et subventions gouvernementales à recevoir</b> | <b>1 224 420</b>  | <b>453 376</b>    |

Les subventions gouvernementales sont liées aux dépenses de recherche et de développement encourues par la Société et sa filiale.

**10. FRAIS PAYÉES D'AVANCE ET AUTRES**

|   | Au 31 mai<br>2024 | Au 31 mai<br>2023 |
|---|-------------------|-------------------|
|   | \$                | \$                |
| Frais payés d'avance sur frais d'exploitation | 144 200           | 56 051            |
| Paiement anticipé sur inventaires             | 187 027           | -                 |
| <b>Frais payés d'avance et autres</b>         | <b>331 227</b>    | <b>56 051</b>     |

**11. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE**

Kintavar est la seule entreprise associée de la Société. Le capital-actions de Kintavar est composé exclusivement d'actions ordinaires et la Société en détient directement. Kintavar est incorporée au Canada où se déroule les activités d'E&E sur ses propriétés. La proportion de détention de la participation est la même que la proportion de droit de vote détenu. Le placement dans Kintavar est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. Sa juste valeur au 31 mai 2024 est de 421 429 \$ (16 857 143 actions à 0,025 \$, prix de clôture à la Bourse). Considérant que la juste valeur du placement est inférieure à sa valeur comptable au 31 mai 2024, une perte de valeur de 842 857 \$ a été comptabilisée à l'état consolidé des résultats afin de ramener le placement à sa valeur recouvrable estimative, en l'occurrence sa juste valeur marchande. La juste valeur était de 1 432 857 \$ au 31 mai 2022. La Société classe la juste valeur du placement dans Kintavar comme niveau 1 puisque dérivé d'un prix coté sur des marchés actifs. Le pourcentage d'actions détenues par Géoméga est resté inchangé du 31 mai 2023 au 31 mai 2024, soit 13,11 %.

*Détermination de l'influence notable*

La direction détermine sa capacité à exercer une influence notable sur un investissement en actions dans une autre société en examinant son pourcentage d'intérêt et d'autres facteurs qualitatifs, y compris, mais sans s'y limiter, ses droits de vote, sa représentation au conseil d'administration, sa participation aux processus d'élaboration des politiques, les transactions entre la Société et l'associé, l'échange de personnel de direction, la fourniture d'informations techniques essentielles et l'implication dans l'exploitation. Compte tenu de ces facteurs, Géoméga est considérée comme exerçant une influence notable sur Kintavar.

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

### 11. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE (SUITE)

|   | Au 31 mai<br>2024 | Au 31 mai<br>2023 |
|---|-------------------|-------------------|
|   | \$                | \$                |
| Solde au début de la période  | 842 857           | 1 372 048         |
| Quote-part de la perte nette et globale                             | (74 535)          | (193 787)         |
| Gain net (perte nette) découlant de la dilution de la participation | -                 | (19 041)          |
| Dépréciation  | (346 893)         | (316 363)         |
| <b>Solde à la fin de la période</b>                                 | <b>421 429</b>    | <b>842 857</b>    |

### 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

|                                 | Équipement<br>de bureau | Améliorations<br>locatives | Équipements <sup>1</sup> | Total            |
|---------------------------------|-------------------------|----------------------------|--------------------------|------------------|
|                                 | \$                      | \$                         | \$                       | \$               |
| <b>Exercice 2024</b>            |                         |                            |                          |                  |
| Valeur comptable nette au début | -                       | -                          | 427 893                  | 427 893          |
| Acquisitions                    | -                       | 241 439                    | 1 474 084                | 1 715 523        |
| Disposition                     | -                       | -                          | (155 000)                | (155 000)        |
| Perte sur disposition           | -                       | -                          | (56 581)                 | (56 581)         |
| Subventions gouvernementales    | -                       | (157 305)                  | (555 390)                | (712 695)        |
| Amortissement                   | -                       | -                          | (241 787)                | (241 787)        |
| Dépréciation <sup>2</sup>       | -                       | -                          | (223 679)                | (223 679)        |
| Valeur comptable nette à la fin | -                       | 84 134                     | 669 540                  | 753 674          |
| <b>Solde au 31 mai 2024</b>     |                         |                            |                          |                  |
| <b>Coût</b>                     | <b>14 984</b>           | <b>84 134</b>              | <b>1 076 127</b>         | <b>1 175 245</b> |
| <b>Amortissement cumulé</b>     | <b>(14 984)</b>         | <b>-</b>                   | <b>(406 587)</b>         | <b>(421 571)</b> |
| <b>Valeur comptable nette</b>   | <b>-</b>                | <b>84 134</b>              | <b>669 540</b>           | <b>753 674</b>   |

|                                 | Équipement<br>de bureau | Équipements <sup>1</sup> | Total            |
|---------------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------|
|                                 | \$                      | \$                       | \$               |
| <b>Exercice 2023</b>            |                         |                          |                  |
| Valeur comptable nette au début | -                       | 100 532                  | 100 532          |
| Acquisitions                    | -                       | 764 100                  | 764 100          |
| Subventions                     | -                       | (402 628)                | (402 628)        |
| Amortissement                   | -                       | (34 111)                 | (34 111)         |
| Valeur comptable nette à la fin | -                       | 427 893                  | 427 893          |
| <b>Solde au 31 mai 2023</b>     |                         |                          |                  |
| <b>Coût</b>                     | <b>14 984</b>           | <b>710 244</b>           | <b>725 228</b>   |
| <b>Amortissement cumulé</b>     | <b>(14 984)</b>         | <b>(282 351)</b>         | <b>(297 335)</b> |
| <b>Valeur comptable nette</b>   | <b>-</b>                | <b>427 893</b>           | <b>427 893</b>   |

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

### 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

- <sup>1-</sup> La catégorie « équipements » comprend les équipements utilisés dans les activités d'E&E et les activités de R&D. L'amortissement des immobilisations corporelles liées aux propriétés d'E&E est comptabilisé dans les dépenses d'E&E, tandis que l'amortissement lié aux autres projets de R&D est comptabilisé dans les dépenses de R&D. Un montant de 8 792 \$ (8 792 \$ pour l'exercice 2023) a été passé en charges à titre de dépense d'E&E et de 115 443 \$ (25 319 \$ pour l'exercice 2023) à titre de dépense de R&D au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2024.
- <sup>2-</sup> En mars 2024, la Société a dû modifier la conception de son usine de démonstration en construction à Saint-Hubert en raison de problèmes de capacité du réseau d'égouts de la ville. Par conséquent, certains équipements déjà commandés ont dû être annulés, tandis que d'autres équipements reçus ont été vendus ou mis en vente. Une charge de dépréciation de 223 679 \$ a été comptabilisée à titre de dépense de R&D afin de ramener le coût de l'équipement à sa valeur de réalisation nette estimée, en fonction du prix auquel ces équipements sont annoncés sur différentes plateformes de revente.

### 13. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

|                                 | Équipement     | Locaux<br>industriels | Total            |
|---------------------------------|----------------|-----------------------|------------------|
|                                 | \$             | \$                    | \$               |
| <b>Exercice 2024</b>            |                |                       |                  |
| Valeur comptable nette au début | -              | 2 298 752             | 2 298 752        |
| Acquisitions                    | 28 500         | -                     | 28 500           |
| Disposition <sup>1</sup>        | -              | (133 883)             | (133 883)        |
| Amortissement                   | (5 225)        | (176 389)             | (181 614)        |
| Valeur comptable nette à la fin | 23 275         | 1 988 480             | 2 011 755        |
| <b>Solde au 31 mai 2024</b>     |                |                       |                  |
| <b>Coût</b>                     | <b>28 500</b>  | <b>2 143 732</b>      | <b>2 172 232</b> |
| <b>Amortissement cumulé</b>     | <b>(5 225)</b> | <b>(155 252)</b>      | <b>(160 477)</b> |
| <b>Valeur comptable nette</b>   | <b>23 275</b>  | <b>1 988 480</b>      | <b>2 011 755</b> |

- <sup>1-</sup> Le 2 octobre 2023, la Société a signé une entente avec le propriétaire des locaux situés au 1123 Marie-Victorin à St-Bruno-de-Montarville pour quitter les lieux en échange d'un montant forfaitaire de 175 000 \$. Depuis la signature d'une lettre d'intention exécutoire à Saint-Hubert en avril 2023 (contrat de bail en août 2023), les locaux de St-Bruno-de-Montarville n'avaient plus d'utilité pour la Société. L'actif au titre du droit d'utilisation et le contrat de location sous-jacent ont été renversés, et la différence a été comptabilisée comme gain à l'état des pertes et des pertes globales.

**Ressources Géoméga inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
 Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

**13. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION (SUITE)**

|                                 | <b>Locaux<br/>industriels</b> |
|---------------------------------|-------------------------------|
|                                 | <b>\$</b>                     |
| <b>Exercice 2023</b>            |                               |
| Valeur comptable nette au début | 612 243                       |
| Acquisitions                    | 2 220 600                     |
| Réévaluation                    | (439 786)                     |
| Amortissement                   | (94 305)                      |
| Valeur comptable nette à la fin | 2 298 752                     |
| <b>Solde au 31 mai 2023</b>     |                               |
| <b>Coût</b>                     | <b>2 319 456</b>              |
| <b>Amortissement cumulé</b>     | <b>(20 704)</b>               |
| <b>Valeur comptable nette</b>   | <b>2 298 752</b>              |

**14. SUBVENTIONS DIFFÉRÉES**

|  | <b>Au 31 mai<br/>2024</b> | <b>Au 31 mai<br/>2023</b> |
|--|---------------------------|---------------------------|
|  | <b>\$</b>                 | <b>\$</b>                 |
| Subventions différées attribuables à l'achat d'immobilisations corporelles | 16 481                    | 534 385                   |
| Subventions différées attribuables aux opérations                          | 1 035 061                 | 146 265                   |
| <b>Subventions différées</b>   | <b>1 051 542</b>          | <b>680 650</b>            |

**15. OBLIGATIONS LOCATIVES**

|   | <b>2024</b>      | <b>2023</b>      |
|---|------------------|------------------|
|   | <b>\$</b>        | <b>\$</b>        |
| Solde au début de l'exercice            | 2 364 465        | 676 170          |
| Acquisitions                            | 28 500           | 2 172 600        |
| Disposition                             | (130 125)        | -                |
| Réévaluation                            | -                | (439 786)        |
| Remboursement des obligations locatives | (22 012)         | (44 519)         |
| Solde en fin d'exercice                 | 2 240 828        | 2 364 465        |
| Solde, courant                          | (18 343)         | (74 646)         |
| <b>Solde, non-courant</b>               | <b>2 222 485</b> | <b>2 289 819</b> |

Le 12 avril 2023, la Société a signé un bail à long terme pour la location d'un espace industriel situé à St-Hubert, Québec. L'entente, qui a débuté le 1er mai 2023, est d'une durée initiale de soixante (60) mois avec deux options de renouvellement pour soixante (60) mois supplémentaires chacune. Le loyer de base mensuel est de 24 000 \$, ce qui représente 288 000 \$ annuellement.

**Ressources Géoméga inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
 Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

**16. DETTE À LONG TERME**

|  | Au 31 mai<br>2024 | Au 31 mai<br>2023 |
|--|-------------------|-------------------|
|  | \$                | \$                |
| Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes («CUEC») reçu dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Le prêt ne portait pas intérêt et le capital a été remboursé en décembre 2023. | -                 | 76 809            |
| <b>Dettes à long terme</b>   | <b>-</b>          | <b>76 809</b>     |

**17. CAPITAL ACTION**

**17.1 Capital-actions autorisé**

Le capital-actions autorisé de la Société se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires avec droit de vote.

**17.2 Actions ordinaires**

Exercice 2024

Au cours de l'exercice 2024, la Société a émis un total de 1 575 000 actions pour un produit brut total de 163 375 \$ dans le cadre de l'exercice d'options d'achat d'actions.

Exercice 2023

Au cours de l'exercice 2023, la Société a émis un total de 457 000 actions pour un produit brut total de 80 072 \$ dans le cadre de l'exercice d'options d'achat d'actions.

**18. RÉSERVES**

**18.1 Bons de souscription**

Les opérations sur les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit:

|                       | 2024                              |                                  | 2023                                 |                                  |
|-----------------------|-----------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------|
|                       | Nombre de bons<br>de souscription | Prix d'exercice<br>moyen pondéré | Nombre de<br>bons de<br>souscription | Prix d'exercice<br>moyen pondéré |
|                       |                                   | \$                               |                                      | \$                               |
| Solde au début        | 16 517 788                        | 0,27                             | 16 517 788                           | 0,27                             |
| <b>Solde à la fin</b> | <b>16 517 788</b>                 | <b>0,27</b>                      | <b>16 517 788</b>                    | <b>0,27</b>                      |

**Ressources Géoméga inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
 Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

**18. RÉSERVES (SUITE)**

Les bons de souscription en circulation au 31 mai 2024 sont les suivants :

| Nombre de bons de souscription | Prix de levée     | Date d'expiration            |
|--------------------------------|-------------------|------------------------------|
|                                | \$                |                              |
| 11 459 093                     | 0,25 <sup>1</sup> | 6 novembre 2024 <sup>1</sup> |
| 4 354 667                      | 0,32              | 23 mai 2025                  |
| 704 028                        | 0,40              | 6 février 2026 <sup>2</sup>  |
| <b>16 517 788</b>              |                   |                              |

<sup>1</sup> Ces bons de souscription expiraient initialement le 9 novembre 2023. Le 26 octobre 2023, ils ont été prolongés pour une durée de 1 an jusqu'au 6 novembre 2024. Toutes les autres conditions sont restées inchangées. Ce changement n'a aucun impact sur les états financiers.

<sup>2</sup> Ces bons de souscription expiraient initialement le 6 février 2024. Le 26 janvier 2024, ils ont été prolongés pour une période de 2 ans jusqu'au 9 février 2026. Toutes les autres conditions sont restées inchangées. Ce changement n'a aucun impact sur les états financiers.

**18.2. Options de courtiers**

Les changements apportés aux bons de souscription des courtiers de la Société sont les suivants :

|                       | 2024                          |                               | 2023                          |                               |
|-----------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
|                       | Nombre d'options de courtiers | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre d'options de courtiers | Prix d'exercice moyen pondéré |
|                       |                               | \$                            |                               | \$                            |
| Solde au début        | -                             | -                             | 370 456                       | 0,22                          |
| Expirés               | -                             | -                             | (370 456)                     | 0,22                          |
| <b>Solde à la fin</b> | -                             | -                             | -                             | -                             |

A) Régime incitatif omnibus

Le 25 octobre 2023, un nouveau régime omnibus d'intéressement en actions (le « Régime Omnibus ») a été instauré en remplacement de l'ancien régime d'options d'achat d'actions (l'« Ancien Régime »). Le Régime Omnibus offre une gamme plus large de primes incitatives, notamment des options d'achat d'actions (« Options »), des unités d'actions restreintes (« UAR »), des unités d'actions au rendement (« UAP ») et des unités d'actions différées (« UAD ») (collectivement, les « Attributions »). Les options émises dans le cadre de l'Ancien Régime sont toujours valides et sont régies par l'Ancien Régime.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour émission aux termes des attributions d'Options octroyées dans le cadre du Régime Omnibus (y compris les options actuellement en circulation dans le cadre de l'Ancien Régime) ne doit pas dépasser 8 % du total des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, à tout moment. En ce qui concerne les UAD, les UAI ou les UAR, le nombre total d'actions ordinaires réservées pour émission aux termes d'Attributions autres que pour les Options octroyées dans le cadre du Régime Omnibus ne doit pas dépasser 5 000 000 d'actions ordinaires.

**Ressources Géoméga inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
 Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

**18. RÉSERVES (SUITE)**

B) Option d'achat d'actions

Les opérations sur les Options aux termes du Régime Omnibus et de l'Ancien Régime se détaillent comme suit :

|                           | 2024             |                             | 2023              |                             |
|---------------------------|------------------|-----------------------------|-------------------|-----------------------------|
|                           | Nombre d'options | Prix moyen pondéré de levée | Nombre d'options  | Prix moyen pondéré de levée |
|                           |                  | \$                          |                   | \$                          |
| Solde au début            | 10 295 500       | 0,21                        | 11 461 250        | 0,18                        |
| Octroyées                 | 845 000          | 0,22                        | -                 | -                           |
| Exercées                  | (1 575 000)      | 0,10                        | (457 000)         | 0,09                        |
| Expirées                  | (2 040 000)      | 0,26                        | (596 250)         | 0,25                        |
| Renoncées                 | (305 000)        | 0,22                        | (112 500)         | 0,32                        |
| <b>Solde à la fin</b>     | <b>7 220 500</b> | <b>0,22</b>                 | <b>10 295 500</b> | <b>0,21</b>                 |
| Solde à la fin, exerçable | 6 680 500        | 0,22                        | 8 903 000         | 0,20                        |

Les Options en circulation au 31 mai 2024 sont les suivantes :

| Nombre d'options en circulation | Nombre d'options exerçables | Prix de levée | Date d'expiration |
|---------------------------------|-----------------------------|---------------|-------------------|
|                                 |                             | \$            |                   |
| 250 000                         | 250 000                     | 0,175         | 29 juillet 2024   |
| 1 080 500                       | 1 080 500                   | 0,155         | 23 octobre 2024   |
| 200 000                         | 200 000                     | 0,155         | 28 novembre 2024  |
| 75 000                          | 75 000                      | 0,185         | 19 janvier 2025   |
| 1 275 000                       | 1 275 000                   | 0,165         | 16 avril 2025     |
| 450 000                         | 450 000                     | 0,165         | 21 avril 2025     |
| 250 000                         | 250 000                     | 0,155         | 3 juin 2025       |
| 500 000                         | 500 000                     | 0,175         | 13 août 2025      |
| 45 000                          | 45 000                      | 0,205         | 31 août 2025      |
| 250 000                         | 250 000                     | 0,18          | 21 octobre 2025   |
| 875 000                         | 875 000                     | 0,34          | 27 janvier 2026   |
| 1 430 000                       | 1 430 000                   | 0,305         | 27 octobre 2026   |
| 540 000                         | -                           | 0,215         | 25 janvier 2029   |
| <b>7 220 500</b>                | <b>6 680 500</b>            |               |                   |

Le 25 janvier 2024, la Société a octroyé 845 000 Options aux employés à un prix de 0,215 \$, valides pour 5 ans. La juste valeur des Options attribuées a été estimée à l'aide de modèle Black-Scholes selon les hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,9479%, volatilité prévue de 76,21%, aucun dividende et durée prévue de 3,75 ans. À compter de l'attribution, les options sont acquises par tranches de 25% tous les 6 mois.

La durée de vie prévue a été estimée en comparant des situations comparables pour des sociétés similaires à la Société. La volatilité prévue a été déterminée en calculant la volatilité historique du cours de l'action de la Société à compter de la date d'attribution et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des Options.

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

---

#### 18. RÉSERVES (SUITE)

##### C) Unités d'actions restreintes

Les opérations sur les UARs aux termes du Régime Omnibus se détaillent comme suit :

|                                    | <b>Nombre d'UARs</b> |
|------------------------------------|----------------------|
| Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2022 | -                    |
| Solde au 31 mai 2023               | -                    |
| Octroyées                          | 1 302 000            |
| <b>Solde au 31 mai 2024</b>        | <b>1 302 000</b>     |

Le 25 janvier 2024, la Société a attribué 1 302 000 UARs à l'équipe de direction pour une valeur totale de 279 930 \$. À compter de l'attribution, les UAR sont acquises par tranches de 50 % aux 12 mois. Les UARs peuvent être réglées après 3 ans.

##### D) Unités d'actions différées

Voici un résumé des UAR en circulation de la Société en vertu du Plan omnibus :

|                                    | <b>Nombre d'UADs</b> |
|------------------------------------|----------------------|
| Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2022 | -                    |
| Solde au 31 mai 2023               | -                    |
| Octroyées                          | 971 000              |
| <b>Solde au 31 mai 2024</b>        | <b>971 000</b>       |

Le 25 janvier 2024, un total de 971 000 UADs ont été émises aux membres du conseil d'administration pour une juste valeur totale de 208 765 \$. Les UAD sont acquises en une seule tranche un an après la date d'attribution.

#### 19. GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital est de préserver sa capacité à poursuivre ses activités ainsi que ses programmes d'ingénierie et d'ingénierie. La Société gère la structure de son capital et l'ajuste en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, obtenir de nouvelles dettes et acquérir ou vendre des droits miniers afin d'améliorer sa performance financière et sa flexibilité. Au cours de l'exercice 2024, la Société a reçu un produit de l'exercice d'options d'un montant de 163 K\$ et a obtenu des subventions d'un montant de 1,9 M\$. Le capital de la Société est composé de capitaux propres et les soldes et les variations des capitaux propres sont présentés dans l'état des variations des capitaux propres.

La Société n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu des règles extérieures, exigences réglementaires ou contractuelles, à moins qu'elle complète un placement accreditif, dans quel cas, les fonds sont réservés aux travaux d'exploration.

**Ressources Géoméga inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
 Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

**20. PERTE PAR ACTION**

Le calcul de la perte de base par action repose sur la perte pour l'année, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Pour le calcul de la perte diluée par action, les actions ordinaires potentielles telles que les options d'achat d'actions, les options de courtier et les bons de souscription n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de réduire la perte par action.

**21. RÉMUNÉRATION**

|  | <b>2024</b>      | <b>2023</b>      |
|--|------------------|------------------|
|  | <b>\$</b>        | <b>\$</b>        |
| Salaires   | 1 485 504        | 912 000          |
| Charges sociales   | 260 224          | 157 452          |
| Rémunération à base d'actions  | 188 414          | 185 314          |
|  | <b>1 934 142</b> | <b>1 254 766</b> |
| Salaires et charges sociales comptabilisés dans les dépenses d'E&E   | (272,639)        | (59 937)         |
| Salaires et charges sociales comptabilisés dans les dépenses de R&D  | (1 089 477)      | (827 849)        |
| Rémunération à base d'actions comptabilisée dans les dépenses de déplacements, conventions et relations avec les investisseurs | (24 060)         | (85 070)         |
| Salaires, charges sociales et rémunération à base d'actions présentés à l'état des pertes                                      | <b>547 966</b>   | <b>281 910</b>   |

**22. DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION**

|   | <b>2024</b>    | <b>2023</b>   |
|---|----------------|---------------|
|   | <b>\$</b>      | <b>\$</b>     |
| <b>Acquisition et renouvellement</b>          | <b>-</b>       | <b>1 925</b>  |
| <b>Exploration</b>                            |                |               |
| Salaires et charges sociales                  | -              | 460           |
| Rémunération à base d'actions                 | 727            | 6 915         |
| Matériel et fournitures                       | 1 963          | 2 618         |
| Taxes, permis et assurances                   | 413            | 324           |
| <b>Total exploration</b>                      | <b>3 103</b>   | <b>10 317</b> |
| <b>Évaluation</b>                             |                |               |
| Salaires et charges sociales                  | 271 912        | 52 562        |
| Matériel et fournitures                       | 11 268         | -             |
| Frais généraux et administration              | 2 492          | 430           |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 8 792          | 8 792         |
| <b>Total évaluation</b>                       | <b>294 464</b> | <b>61 484</b> |
| <b>Total des dépenses brutes d'E&amp;E</b>    | <b>297 567</b> | <b>74 026</b> |
| Crédits d'impôt                               | (131)          | (1 298)       |
| <b>Dépenses nettes d'E&amp;E</b>              | <b>297 436</b> | <b>72 728</b> |

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

## 22. DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

### 22.1 Propriété Montviel

La Société détient 100% de la propriété Montviel, située à environ 100 km au nord de la ville de Lebel-sur-Quévillon et 45 km à l'ouest de la Première Nation Crie de Waswanipi. La propriété Montviel comprend 96 titres miniers totalisant 5 333 hectares au 31 mai 2024.

### 22.2 Pomme (sous entente d'option)

Le projet Pomme ETR (« Pomme »), aussi connu sous le nom de Montviel-Nord, est adjacent au nord du gisement Montviel ETR-Nb découvert par Géoméga en 2011. Au cours des dernières années, la propriété Pomme et la propriété Montviel étaient considérés comme une seule propriété. En 2023, les 2 projets ont été séparés afin d'optionner Pomme. La propriété Pomme comprend 43 titres miniers totalisant 2 366 hectares au 31 mai 2024.

Le 22 février 2023, la Société a conclu une entente avec MTM Critical Metals Limited (ASX : MTM, « MTM ») afin d'optionner la propriété Pomme.

Les termes de l'accord d'option avec MTM pour Pomme sont les suivants :

| Tous les montants sont en AUD                      | Paiements<br>en espèce<br>\$ | Émission<br>d'actions<br>ordinaires<br>\$ | Travaux<br>\$    |
|--|------------------------------|---|------------------|
| <b>Option pour une participation de 100%</b>       |                              |   |                  |
| À la signature de la lettre d'intention (complété) | 20 000                       | -   | -                |
| À la signature de l'entente finale (complété)      | 50 000                       | 50 000                                    | -                |
| Au plus tard le 22 février 2024 (complété)         | 100 000                      | 100 000                                   | 300 000          |
| Au plus tard le 22 février 2025                    | 100 000                      | 100 000                                   | 700 000          |
| Au plus tard le 22 février 2026                    | -                            | -   | 1 000 000        |
| <b>Total pour une participation de 100%</b>        | <b>270 000</b>               | <b>250 000</b>                            | <b>2 000 000</b> |

Conformément à l'accord, MTM accordera à la Société un NSR de 2 % sur la propriété et la Société accordera à MTM le droit de racheter à tout moment 1 % pour 1 000 000 \$ AUD.

### 22.3 Montviel-Sud (sous entente d'option)

En août 2023, 10 claims situés aux limites sud-ouest de la propriété Montviel ont été acquis par désignation sur carte et combinés à 10 claims existants pour former le territoire Montviel-Sud. Cette deuxième propriété divisée, totalisant 20 claims et 1111 hectares, a fait l'objet d'une option sur MTM en raison de son potentiel de minéralisation d'ETR-Nb.

**Ressources Géoméga inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
 Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

**22. DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)**

Les termes de l'accord d'option avec MTM pour Montviel-Sud sont les suivants :

|  | Paiements en<br>espèce | Émission<br>d'actions<br>ordinaires | Travaux        |
|--|------------------------|-------------------------------------|----------------|
|  | \$<br>CAD              | \$<br>AUD                           | \$<br>CAD      |
| <b>Option pour une participation de 100%</b>       |                        |                                     |                |
| À la signature de la lettre d'intention (complété) | 25 000                 | 25 000                              | -              |
| Au plus tard le 31 août 2024                       | 50 000                 | 50 000                              | 50 000         |
| Au plus tard le 31 août 2025                       | 75 000                 | 75 000                              | 200 000        |
| Au plus tard le 31 août 2026                       | -                      | -                                   | 450 000        |
| <b>Total for a maximum participation of 100%</b>   | <b>150 000</b>         | <b>150 000</b>                      | <b>700 000</b> |

Le 5 août 2024, MTM a envoyé un avis à la Société pour se retirer de la convention d'option pour cette propriété. Par conséquent, Géoméga détient toujours 100% des droits sur cette propriété.

**23. DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT**

|   | 2024             | 2023             |
|---|------------------|------------------|
|   | \$               | \$               |
| Salaires et charges sociales                  | 1 045 805        | 813 095          |
| Rémunération à base d'actions                 | 43 672           | 14 754           |
| Honoraires professionnels                     | 607 667          | 130 808          |
| Matériel et fournitures                       | 197 128          | 102 816          |
| Frais généraux et administration              | 253 707          | 122 377          |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 115 443          | 25 319           |
| Dépréciation des immobilisations corporelles  | 108 131          | -                |
|   | <b>2 371 554</b> | <b>1 209 168</b> |
| Crédits de taxe                               | (51 653)         | -                |
| <b>Dépenses nettes de R&amp;D</b>             | <b>2 319 901</b> | <b>1 209 168</b> |

**23.1 Entente de détention des brevets et de royauté**

Le 11 août 2017, la Société et Innord ont conclu une entente de détention de brevets et de royauté (l'« Entente ») avec le chef de la technologie (« CTO ») pour assurer le développement et la commercialisation des technologies exclusives d'extraction et de séparation des terres rares de la Société à long terme. Le 26 avril 2022, l'entente a été mise à jour avec la nouvelle réalité de la Société afin d'inclure de nouvelles sources de revenus prévues et possibles.

La redevance portant sur l'extraction et la redevance portant sur la séparation ou redevance générique (les « Redevances ») à accorder au CTO sur la commercialisation en vertu de l'entente peuvent être résumées comme suit:

- Redevance sur l'extraction de 1,5% du bénéfice net pour les produits d'extraction. La redevance augmentera à 2% si la marge bénéficiaire brute de l'opération (« GPM »), avant de soustraire les redevances, est supérieure à 40% et elle sera réduite à 1% si le GPM, avant de soustraire les redevances, est inférieur à 15%.

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

---

#### 23. DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

- Redevance sur la séparation ou redevance générique de 3% de ventes nettes pour les produits de séparation ou produits génériques. La redevance augmentera à 4% si le GPM, avant de soustraire les redevances, est supérieur à 40% et il sera réduit à 2,5% si le GPM, avant de soustraire les redevances, est inférieur à 15%.

Conformément à l'entente, la commercialisation est censée avoir lieu au plus tôt de :

- La mise en production de Montviel – si le projet Montviel de la Société a atteint 100% de la capacité nominale ou 12 mois après avoir atteint 60% de capacité ou après avoir atteint 60% de la capacité qui ne remontera plus jusqu'à 100%.
- La séparation d'oxydes à une échelle de 50 kg / jour de produits de séparation sous forme d'oxyde pour au moins (i) 10 jours ouvrables consécutifs ou (ii) 20 jours ouvrables au cours d'une période de 2 mois et la réception par la Société du paiement intégral d'un premier achat relatif à cette production.
- Redevance générique – Production de 50 kg / jour de produit associé à l'un des produits génériques sous la forme désignée pendant au moins (i) 10 jours ouvrables consécutifs ou (ii) 20 jours ouvrables pendant toute période de 2 mois, et, a reçu le plein paiement d'une première commande relative à cette production.

En outre et afin de garantir l'engagement à long terme du CTO, l'entente prévoit que les travaux de développement qui ne sont actuellement pas couverts par les brevets que la Société a déjà déposés seront conjointement détenus par le CTO et la Société (pour le travail d'extraction) et Innord (pour le travail de séparation) jusqu'à la commercialisation, auquel cas ces droits seront attribués à la Société et Innord, selon le cas. Nonobstant les droits de propriété commune du CTO en ce qui concerne les nouveaux travaux de développement décrit ci-dessus, le CTO n'aura aucun droit de faire, d'utiliser, de vendre, de disposer, d'offrir à la vente, de délivrer des licences, d'importer, d'exporter ou de distribuer des produits ou des processus de pratique couverts par une ou plusieurs revendications des brevets ou de toute propriété intellectuelle sans le consentement écrit préalable de Société et/ou Innord, qui peuvent être retenues à leur entière discrétion. Toutefois, advenant un changement de contrôle ou une non-commercialisation, le CTO se verrait octroyé une licence non exclusive de commercialisation.

#### 24. IMPÔTS

Le recouvrement d'impôt sur le revenu diffère du montant qui serait calculé en appliquant le taux d'imposition sur le revenu prévu par la loi sur l'impôt au Canada de 26,50 % (2023 – 26,50 %) au bénéficiaire avant impôts. Les explications des différences sont les suivantes :

|   | <b>2024</b> | <b>2023</b> |
|---|-------------|-------------|
|   | <b>\$</b>   | <b>\$</b>   |
| Perte avant impôt                                 | (2 022 401) | (1 400 872) |
| Taux d'imposition prévu par la loi                | 26,50%      | 26,50%      |
| Charge d'impôt sur le revenu prévue               | (535 936)   | (371 231)   |
| Différence de taux                                | -           | (458)       |
| Dépenses non déductibles et autres                | 167 025     | 189 961     |
| Variation des impôts différés actifs non reconnus | 368 911     | 181 728     |
| <b>Recouvrement d'impôts différés</b>             | <b>-</b>    | <b>-</b>    |

**Ressources Géoméga inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
 Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

**24. IMPÔTS (SUITE)**

La réalisation de bénéfices imposables est dépendante de plusieurs facteurs, incluant la profitabilité future des opérations. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés seulement à la mesure où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables futurs seront réalisés afin de permettre de récupérer l'actif correspondant. En conséquence, certains actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés; ces actifs d'impôts différés totalisent 8 659 576 \$ (2023 – 7 853 362 \$).

Les composantes principales des actifs et (passifs) d'impôts différés de la Société sont les suivants :

|   | Au 31 mai<br>2024 | Au 31 mai<br>2023 |
|---|-------------------|-------------------|
|   | \$                | \$                |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | (533 115)         | (609 169)         |
| Titres négociables                      | -                 | 321               |
| Dette à long terme                      | -                 | (846)             |
| Pertes autres qu'en capital             | 533 115           | 609 694           |
|   | -                 | -                 |

La Société n'a pas comptabilisé d'actif d'impôt différé au titre des pertes sur les différences temporelles déductibles non comptabilisées suivantes :

|  | Au 31 mai<br>2024 | Au 31 mai<br>2023 |
|--|-------------------|-------------------|
|  | \$                | \$                |
| Immobilisations incorporelles          | 14 870            | 14 870            |
| Immobilisations corporelles            | 638 431           | 426 197           |
| Dépenses d'exploration                 | 11 285 073        | 12 175 815        |
| Dépenses de recherche et développement | 2 993 541         | 2 656 296         |
| Obligations locatives                  | 2 240 827         | 2 364 464         |
| Frais d'émission d'actions             | 39 576            | 82 460            |
| Pertes autres qu'en capital            | 12 785 445        | 12 597 705        |
| <b>Total</b>                           | <b>29 997 763</b> | <b>30 317 807</b> |

Au 31 mai 2024, la Société n'avait pas constaté d'actif d'impôt différé à l'égard des pertes autres qu'en capital suivants, qui sont disponibles pour réduire le revenu des années futures à des fins d'impositions fiscales et expirent comme suit :

|              | Fédéral           | Provincial        |
|--------------|-------------------|-------------------|
|              | \$                | \$                |
| 2032         | 513 913           | 513 913           |
| 2033         | 2 398 375         | 2 444 550         |
| 2034         | 1 483 287         | 1 483 287         |
| 2035         | 1 978 913         | 1 978 913         |
| 2036         | 1 250 612         | 1 250 613         |
| 2037         | 821 796           | 819 923           |
| 2038         | 512 820           | 512 363           |
| 2039         | 499 785           | 403 562           |
| 2040         | 560 477           | 519 290           |
| 2041         | 768 317           | 694 822           |
| 2042         | 994 628           | 596 270           |
| 2043         | 483 241           | 483 241           |
| 2044         | 1 209 557         | 1 209 557         |
| <b>Total</b> | <b>13 475 721</b> | <b>12 910 304</b> |

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

### 25. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à différents risques financiers résultant à la fois de ses activités, de ses investissements et de ses financements. La direction de la Société gère les risques financiers. La Société n'a pas recours à des transactions d'instruments financiers, incluant des instruments financiers dérivés, à des fins de spéculation.

#### 25.1 Risque de taux d'intérêt

Lorsque la Société dispose de soldes en trésorerie, elle a pour politique d'investir sa trésorerie excédentaire dans des certificats de dépôt ou des comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé de grandes banques à charte canadienne. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. Une variation de plus ou moins 1% n'aurait pas d'impact significatif sur les actifs et passifs et perte nette de la Société.

#### 25.2 Risque de liquidités

Le risque de liquidité représente le risque que la Société ne puisse honorer ses engagements à l'échéance. La direction estime qu'elle dispose de fonds suffisants pour financer ses opérations et s'acquitter de ses obligations à mesure qu'elles deviennent exigibles.

En date du 31 mai 2024, la Société s'est engagée à verser les paiements minimaux futurs de capital et d'intérêts sur la dette comme suit:

|  | Jusqu'à 1 an     | 1 à 5 ans        | Plus de 5 ans    | Total            |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|
|  | \$               | \$               | \$               | \$               |
| Créditeurs et frais cours  | 801 124          | -                | -                | 801 124          |
| Obligations locatives – Ententes contractuelles courantes <sup>1</sup> | 304 252          | 940 114          | -                | 1 244 366        |
| Obligations locatives – Options de renouvellement futures <sup>1</sup> | -                | 362 528          | 3 464 928        | 3 827 456        |
|  | <b>1 105 376</b> | <b>1 302 642</b> | <b>3 464 928</b> | <b>5 872 946</b> |

<sup>1</sup> Le montant présenté au passif de l'état consolidé de la situation financière est basé sur une durée prévue de 15 ans pour le bail de St-Hubert (incluant deux renouvellements de 5 ans).

#### 25.3 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. En règle générale, le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable des actifs financiers exposés au risque de crédit, déduction faite de toute perte de valeur. La Société est assujettie à des risques de crédit pour sa trésorerie et ces comptes débiteurs. La Société croit que le risque de perte est minime car elle maintient sa trésorerie dans des instruments financiers garantis et détenus par une banque à charte canadienne où le risque de crédit est minimal.

#### 25.4 Risque de taux de change

La Société est exposée au risque de taux de change découlant de la volatilité des devises étrangères, notamment à l'égard du dollar américain. La Société détient des soldes en dollars américains et est donc exposée à des gains ou à des pertes de taux de change.

# Ressources Géoméga inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

#### 25. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES (SUITE)

Au 31 mai 2024, le solde en dollars américains détenu par la Société était le suivant:

|   | Au 31 mai<br>2024 | Au 31 mai<br>2023 |
|---|-------------------|-------------------|
|   | \$                | \$                |
| Comptant  | 60 891            | 5 795             |
| Placements inclus dans l'équivalent de trésorerie | 86                | 157 372           |
| Exposition nette, en dollars américains           | 60 977            | 163 167           |
| <b>Équivalent en dollars canadiens</b>            | <b>83 453</b>     | <b>222 543</b>    |

Sur la base du solde au 31 mai 2024, une fluctuation de 5% des taux de change à cette date (toutes les autres variables étant inchangées) aurait entraîné une variation du bénéfice net de 4 173 \$ au 31 mai 2024 (11 127 \$ au 31 mai 2023).

#### 25.5 Risque lié à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie, comptes débiteurs et des créditeurs et frais courus sont considérés comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme et des conditions contractuelles de ces instruments financiers. Pour la dette à long terme, la valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur étant donné qu'elle a été obtenue près de la fin de l'exercice.

#### 26. OPÉRATION ENTRE APPARENTÉS

##### 26.1 Transactions avec des parties liées

*Dans le cours normal des affaires :*

- ◆ Un cabinet dont un administrateur était associé a facturé des honoraires professionnels s'élevant à 48 074 \$ durant l'exercice 2024 (61 554 \$ au cours de l'exercice 2023).

*Hors du cours normal des affaires :*

- ◆ Des dirigeants et administrateurs de la Société ont exercé 1 250 000 options durant l'exercice 2024 pour une valeur totale de 106 250\$ (325 000 options pour une valeur totale de 29 250 \$ durant l'exercice 2023).

##### 26.2 Facturation selon l'entente avec Kintavar et sa filiale

|   | 2024          | 2023          |
|---|---------------|---------------|
|   | \$            | \$            |
| Salaires, avantages sociaux et rémunération en actions        | 4 312         | 460           |
| Exploration et évaluation, net des crédits d'impôt            | (1 863)       | 1 382         |
| Recherche et développement, net des crédits d'impôts          | (6 379)       | -             |
| Déplacements, conventions et relations avec les investisseurs | 14 975        | 8 841         |
| Administration  | -             | 14 234        |
| Loyer   | 11 100        | 11 100        |
| <b>Total</b>  | <b>22 145</b> | <b>36 017</b> |

Au 31 mai 2024, le montant à recevoir de Kintavar s'élevait à 14 450\$ (32 772 \$ au 31 mai 2023).

**Ressources Géoméga inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
 Pour les exercices terminés les 31 mai 2024 et 2023

**26. OPÉRATION ENTRE APPARENTÉS (SUITE)**

**26.3 Indemnités en cas de fin d'emploi ou changement de contrôle**

Certains contrats de travail entre l'équipe de direction et la Société contiennent des indemnités en cas de fin d'emploi ou de changement de contrôle. Si la cessation d'emploi sans motif sérieux ou un changement de contrôle impliquant des modifications importantes dans les fonctions attribuées à des membres de la haute direction avait eu lieu le 31 mai 2024, les montants à payer pour l'équipe de la haute direction auraient totalisé 380 000 \$ et 1 160 000 \$ respectivement. Dans le cas d'une cessation d'emploi avec motif sérieux, aucune indemnité ne sera versée.

**27. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**

*Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement*

|   | <b>2024</b>      | <b>2023</b>    |
|---|------------------|----------------|
|   | <b>\$</b>        | <b>\$</b>      |
| Comptes débiteurs   | (219 450)        | (484 200)      |
| Travaux en cours  | -                | 71 868         |
| Taxes de vente et subventions gouvernementales à recevoir | (776 414)        | (46 363)       |
| Frais payés d'avance et autres                            | (275 176)        | 25 134         |
| Inventaires   | (2 692)          | (9 664)        |
| Créditeurs et frais courus                                | 175 117          | 255 817        |
| Revenus différés  | (121 371)        | 338 668        |
| Subventions différées attribuables aux opérations         | 888 797          | 101 049        |
|   | <b>(331 189)</b> | <b>252 309</b> |

*Transactions sans effet sur la trésorerie*

|   | <b>2024</b> | <b>2023</b> |
|---|-------------|-------------|
|   | <b>\$</b>   | <b>\$</b>   |
| Subventions gouvernementales à recevoir pour l'achat d'inventaires  | 506         | 2 690       |
| Subventions gouvernementales à recevoir pour des dépôts effectués sur l'achat d'immobilisations corporelles | (106 011)   | 148 520     |
| Subventions gouvernementales à recevoir sur l'achat d'immobilisations corporelles                           | 110 875     | 189 187     |
| Acquisition d'immobilisations corporelles dans les comptes à payer  | -           | 153 237     |
| Acquisition d'un actif au titre d'un droit d'utilisation et d'une obligation locative                       | 28 500      | 2 172 600   |
| Disposition d'un actif au titre d'un droit d'utilisation et d'une obligation locative                       | 130 125     | -           |
| Réévaluation d'un actif au titre d'une droit d'utilisation et d'une obligation locative                     | -           | 439 786     |